

GAULE

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
D'ARCHÉOLOGIE ET DE TRADITION
GAULOISES



COMITÉ DE PATRONAGE DE LA SOCIÉTÉ "GAULE"



MM.

Léon AUFRÈRE, Anc. Directeur de la Circonscription de Lille

Fernand BENOIT, Membre de l'Institut

R. CHEVALLIER, Ancien Membre de l'École Française de Rome

Docteur J-B. COLBERT de BEAULIEU, Maître de recherches
au C.N.R.S.

Henri-Paul EYDOUX

Maurice GARÇON, de l'Académie Française

† **Albert GRENIER**, Membre de l'Institut

Jean-Jacques HATT, Professeur à la Faculté des Lettres de
Strasbourg, Conservateur du Musée Archéologique

Jean HUBERT, Professeur à l'École des Chartes

Georges MATHERAT, Directeur Honoraire de Circonscription
Archéologique

M^{me} Régine PERNOUD, Conservateur à la Bibliothèque Nationale

† **Émile THÉVENOT**, Membre de l'Académie de Dijon

† **Jules TOUTAIN**, Professeur honoraire de l'École des Hautes
Études



Nous rappelons à tous nos sôciétaires que les cotisations sont dues dès le mois de Janvier de l'année en cours et nous remercions tous les adhérents qui se mettent en règle dès le début de l'année.

Pour permettre la sortie régulière de nos publications et faciliter notre tâche nous serions très reconnaissants à ceux qui ne se sont pas encore acquittés de ce versement, de bien vouloir le faire le plus tôt possible.

Montant des cotisations:	France.....	24 F.
	Etranger.....	27 F.
	Soutien.....	30 F.

Paiement: par C.C.P.: Société Gaule, I889046 Paris
par chèque bancaire: Société Gaule

Nous avons noté que vous restiez nous devoir 1967 et 19..

SOCIETE GAULE, 20 RUE LAUGIER, PARIS 17ème.



GAULE

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
D'ARCHÉOLOGIE ET DE TRADITION GAULOISES

20, Rue Laugier, Paris-17^e

Directeur-Gérant : YAN LOTH

SOMMAIRE

VILLAGES ET HAMEAUX GAULOIS ET
GALLO-ROMAINS A LA LUMIERE DES
DOCUMENTS ANCIENS ET DES PLANS
CADASTRAUX

par M. ROBLIN

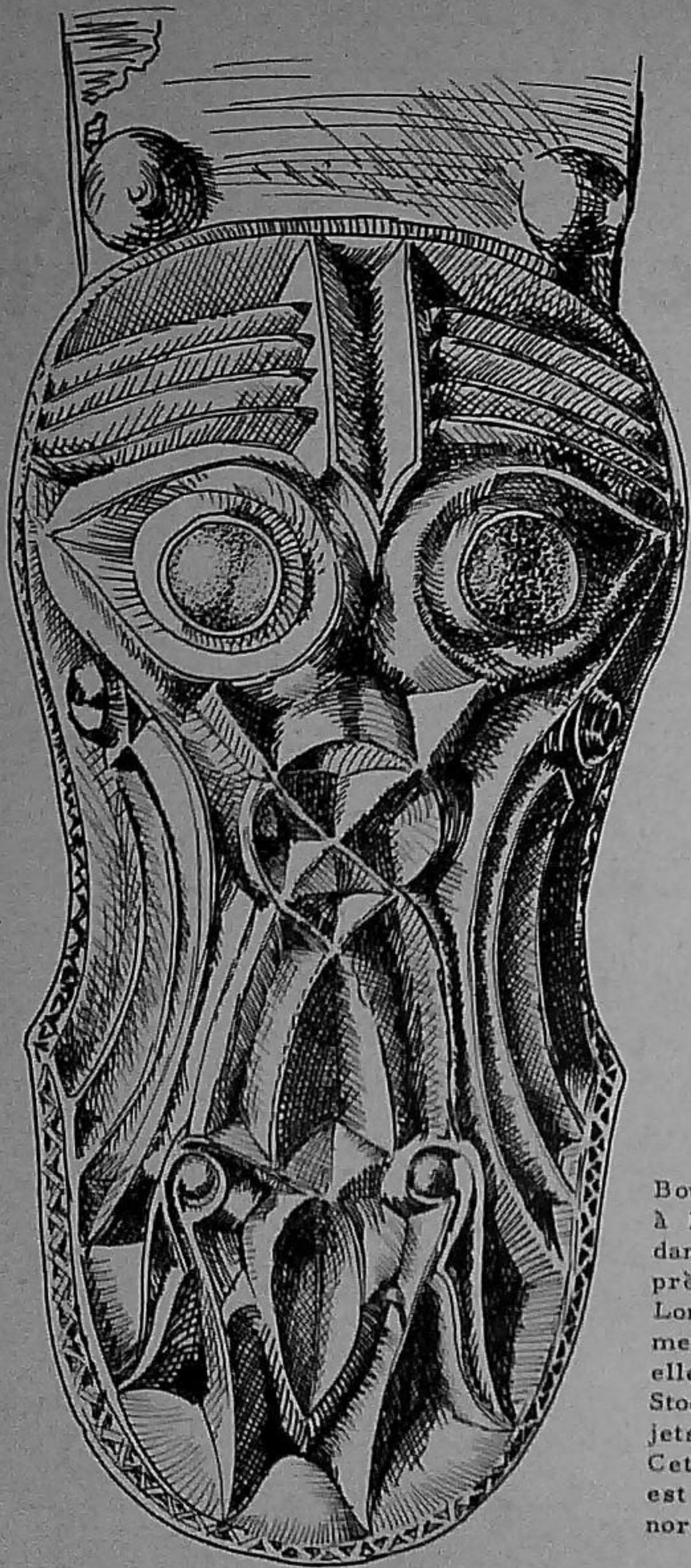
231

LES PROTOCELTES DES NEIGES

par le Docteur A. MARGUET

233





Boucle de harnais découverte à la fin du siècle dernier dans la nécropole de Vendel près d'Uppsala en Suède. Longue de 7,25 cm, en vermeil incrustée de grenats, elle figure au musée de Stockholm avec d'autres objets du VIIIe au XIe siècle. Cette tête de cheval stylisée est un exemple achevé d'art nordique.

VILLAGES ET HAMEAUX GAULOIS ET GALLO-ROMAINS A LA LUMIÈRE DES DOCUMENTS ANCIENS ET DES PLANS CADASTRAUX

Conférence de M. ROBLIN, le 3 Février 1967

Monsieur ROBLIN, Docteur ès-Lettres, chargé de cours à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (Sorbonne), nous montra comment il était possible de retrouver et situer des villages des époques gauloise et gallo-romaine et nous exposa sa méthode.

Celle-ci comprend cinq phases ou disciplines :

- 1°) l'étude du sol et de ses caractéristiques propices ou non à l'habitat par la recherche des points d'eau, par la flore et la faune,
- 2°) l'archéologie pure qui consiste dans l'étude des vestiges actuellement visibles : monuments, substructions d'habitation et de routes ; examen des tessons de poteries et des monnaies permettant une datation (celle-ci s'avère souvent difficile). L'étude des cimetières est une source de renseignements très importante,
- 3°) l'étude des textes : ceux-ci malheureusement peu nombreux.
 - Il n'en existe pas pour la période gauloise ; l'on rencontre seulement de rares inscriptions.
 - Quelques inscriptions et textes romains se trouvent plus facilement.
 - Présence de textes mérovingiens et carolingiens.

L'examen de ces textes est un travail délicat, mais des noms de villages peuvent y être mentionnés, devenus de simples hameaux ou des lieux-dits ; ils peuvent même avoir disparus.

- 4°) la titulature ou la situation de l'église par rapport au village ou au hameau donne souvent des renseignements intéressants :
 - cas de l'église isolée : les hameaux n'étaient pas assez importants, et les habitats trop dispersés pour posséder chacun leur église. Celle-ci était donc construite en dehors d'eux et servait l'ensemble.

Dans d'autres cas, un culte païen se célébrait en cet endroit et afin de l'effacer une église fut élevée sur le même lieu (par ex. des églises Saint-Martin ou Saint-Pierre ont pu remplacer des temples dédiés à Jupiter ou à Mercure). La présence d'une source tout près de l'église où jaillissant de son choeur

indique qu'il a très probablement existé un culte pré-chrétien (culte Gaulois, culte de Mithra).

- cas de l'église située au milieu du village :

Elle peut remplacer un temple.

Datation par le nom du saint de sa fondation : les saints primitifs qui ne sont plus honorés (5ème et 8ème siècle) ; les saints normands qui succèdent à l'invasion normande ; les saints des croisades ...

5°) La toponymie

Trois catégories de noms de lieux :

● les noms qui remontent au latin et au français où il faut distinguer :

- les mots latins passés en français de ceux qui ne le sont pas.

La présence de l'article devant un nom de lieu donne déjà une indication puisque cet article ne date que du 11ème siècle. Par exemple, les deux noms Frenay et Le Fraisnoy (Frêne) le premier serait le plus ancien.

● les mots antérieurs au latin, c'est-à-dire les mots gaulois.

● les mots qui se sont formés quand le pays était de culture gallo-romaine. L'on rencontre souvent un suffixe celtique et un radical gaulois, latin ou germain.

Mais dans tous les cas, il peut s'agir :

soit de noms communs, soit de noms propres.

Les cinq disciplines doivent s'exercer sur une seule base : l'étude des plans cadastraux.

Ceux-ci peuvent être examinés soit à la mairie, soit au "plan cadastral" du district.

Ces plans cadastraux établis après la suppression de la féodalité gardent l'empreinte de celle-ci.

Sur les plans de 1820 se trouvent des termes du 12ème siècle. Ils indiquent les marais, les champs cultivés, les monuments disparus (par exemple : maladreries). Les noms indiquaient la présence de ruines.

La lecture des plans cadastraux est d'un grand enseignement pour la connaissance des lieux d'habitation et d'agglomérations aux époques antiques.

Toute cette étude est longue et demande un travail important ; elle ne peut aboutir que si de nombreuses personnes l'entreprennent. Mais, elle peut être passionnante si quelques amateurs d'une même région se groupent et décident par un travail d'équipe de prospecter leur région.

Il faut tenir compte de ce que le remembrement actuel fait disparaître beaucoup de ces hameaux et lieux-dits, et que dans quelques années l'étude en deviendra encore plus difficile.

LES PROTOCELTES DES NEIGES

par le D^r A. MARGUET

Un article intitulé : "Un lambeau de sol celtique à déchiffrer", paru dans le Bulletin d'avril 1964, attirait l'attention sur une interprétation archéologique que nous pensions erronée : cent-mille tertres franc-comtois depuis 1822 étaient considérés comme des sépultures et non comme des pierriers de défrichement. Une autre explication, plus récente, avançait qu'il s'agissait bien de pierriers mais datant, peut-être, du Moyen-Age.

Nous avons tenté d'approfondir ce problème depuis 1955 et publié plusieurs articles partant intentionnellement de points de vue variés. Tous ont abouti à la même constatation : chaque fois qu'il s'est agi, en Franche-Comté, de juger des ouvrages antiques consistant en de simples remaniements du sol (les constituants naturels étant seulement déplacés) on s'est contenté d'études très superficielles sans recourir systématiquement aux méthodes scientifiques qui s'imposent en pareils cas : la recherche fondamentale et la recherche expérimentale.

Pour débiter : l'article d'avril 1964 citait des textes de Déchelette (1913) et de Hubert (1950) qui croyaient à cette "extraordinaire abondance des tumulus franc-comtois".

On peut considérer la question comme actuellement réglée. Alors que notre article attendait son impression depuis plusieurs mois paraissait (dépôt légal 1er trimestre 1964) un ouvrage considérable : "Le Jura et les Plaines de Saône aux Ages des Métaux" de Mr J.P. Millotte, Directeur de notre Circonscription préhistorique. On pourra y lire, p. 183, un chiffre aussi exact que possible des "tumulus déjà fouillés" en ces régions, soit 210.

80 : pour le Groupe Amancey-Alaise,

60 : pour le Groupe Moidons-Salins,

20 : pour divers groupes (Combe d'Ain, environs de Pontarlier, Jura du Nord, Trouée de Belfort),

50 : pour le Jura Suisse (Neuchâtelois 30, Vaudois 20).

Nombre très honorable ajoute Mr J.P. Millotte, puisque en Haute-Bavière on a recensé 972 tumulus dont 55 seulement ont fourni un mobilier important.

Dans cette statistique quasi-officielle ne figurent que 160 sépultures tumulaires Comtoises. Il y a donc eu des dizaines de milliers de pierriers faussement interprétés.

La description suivante de Hubert rendra peut-être plus aisée l'acceptation

par les Comtois de la dualité des tertres proto-celtiques puisqu'elle existe ailleurs.

"C'était un peuple fixé au sol et qui l'avait adapté à son usage. Etabli de préférence sur les hauteurs, et ceci d'une façon générale, là où sont aujourd'hui les forêts et la brousse.

Et c'est toujours là ... et dans toute la France ... et aussi en Allemagne ... que se trouvent leurs tumulus. Là étaient leurs champs qu'ils dépierraient, dominés parfois par leurs tombeaux, comme en Bavière à l'Age de Bronze ... et dont les dépièrrements signalent l'alignement régulier".

Pour Hubert, par l'ombre d'un doute : les Hommes des Hauteurs ont été les seuls constructeurs, sans imitateurs ultérieurs, et des Tumulus et des Champs à pierriers.

Plus loin il montre que cette technique agricole, pour eux traditionnelle, a non seulement été respectée partout mais toujours. Ainsi en Bourgogne, au Hallstatt, à Magny-Lambert (nombreuses épées en fer exhumées) on retrouve encore : "les entassements de pierrailles qui accompagnent les monuments".

Certes "un esprit expérimental" n'admettra pas cette interprétation parce que c'est Hubert qui l'a écrite : mais il verra dans son affirmation déduite d'une longue expérience visuelle, une "hypothèse de travail prioritaire" qu'il faudra s'efforcer de vérifier désormais partout où se trouvent des groupes de pierriers. Ceux-ci peuvent d'ailleurs représenter des alpages-satellites éloignés du centre ethnique de 15 à 20 km.

Mais quel observateur étudiant sur place des ouvrages faits par des mains protohistoriques, n'a pas cherché d'instinct à compléter cette ébauche de Géographie humaine ? Et si dans l'environnement il ne discerne rien d'autre n'est-il pas porté à imaginer que le reste existe quelque part ? Tout homme, même préhistorique, a eu des activités multiples, pourquoi d'autres que celle-ci et celle-là n'auraient-elles pas laissé de traces dans les mêmes lieux. Ainsi Hubert suppose aussitôt que les habitations ne devaient pas être très loin des tumulus et des champs.

Plus loin, ayant constaté que ce sont les mêmes objets qui composent le mobilier funéraire des Protoceltés jurassiens et, sur Suisse et sur France, il suppose l'existence de voies d'échanges entre-eux. Mais là s'arrête la reconstitution Archéogéographique du Maître.

Il ne cherche pas à savoir où sont exactement installés les groupes de part et d'autre du Jura ; ni si, entre ces groupes la haute-chaine constituait un désert infranchissable surtout par absence d'hommes fixés à demeure et faisant office de passeurs ; ni par où la configuration des reliefs aurait pu permettre un passage naturel direct ; ni si des axes routiers n'avaient pas dû exister pour d'autres hommes déjà bien avant ou encore bien après ; ni si notre sol actuel n'était pas encore porteur de certaines marques énigmatiques ? non datées ?

En février 1960, dans un article paru dans l'Officiel Municipal de Pontarlier, nous nous étions engagés à fond dans cet engrenage des problèmes routiers trans-jurassiens protohistoriques. (Nous en avons déjà parlé en octobre 1958 au cours d'une conférence au Cercle d'Etudes). Nous avons cherché "dans les publications les trouvailles les plus proches de la frontière pouvant probabiliser

des passages par les cols du Jura". Et nous avons trouvé !

Ce problème était vraiment capital. En 1959 une compétence nous faisait, très franchement, connaître ainsi son point de vue personnel ; il était diamétralement opposé au nôtre.

"Le Jura est dans tous les cas une annexe et ne joue pas un rôle particulier. Au plus des relations locales entre éléments établis sur ses deux flancs".

Plus particulièrement avaient retenu notre attention les objets protohistoriques "triloculés", c'est-à-dire ceux qui existaient premièrement dans l'Arlier (haute plaine de Pontarlier, partout au-dessus de 800 m d'altitude) ; deuxièmement, plus à l'Est, dans le Jura Suisse ; troisièmement plus à l'Ouest, dans les régions enveloppantes d'Amancey, d'Alaise, des Moidons, de Salins et de Combe d'Ain.

L'article d'avril 1964 revenait sur l'utilisation de cette méthode en disant "un article ultérieur pourrait montrer ce que cela donne de très bon" (1).

Mais il annonçait qu'il y avait déjà du nouveau dans l'Arlier grâce auquel sa géographie humaine protohistorique allait pouvoir commencer à prendre un caractère expérimental.

En trois lignes il était dit qu'une quarantaine de Tumulus, jusque là insoupçonnés, avaient été découverts dans l'Arlier en 1960.

Le lecteur curieux était renvoyé aux articles d'octobre 1960 et de janvier 1961 du "Jura français", qui relataient les circonstances de ce coup de théâtre. Mais cette fois ce n'était pas une méprise. Un d'entre eux venait d'être fouillé livrant plusieurs mobiliers datés de -700 à -400. Il s'agissait du 24ème Tumulus que nous avons trouvé : à Dompierre-les-Tilleuls au lieu dit "les Bossus". Quelques années avant son propriétaire l'avait rogné en long pour en extraire de la pierre. Sur la tranche verticale un os humain faisait une saillie de 4 cm. C'était le cubitus gauche d'une femme, verdi par le contact prolongé (depuis -550) d'un brassard-tonnelet. Celui-ci était retrouvé en morceaux dans le modeste éboulis situé en contrebas. La même paroi laissait voir sur 2 cm le disque extérieur d'une parure abdominale à renflement central. Cette Dame de l'Arlier avait dû mourir une vingtaine d'années avant la Dame de Vix.

Nous nous attendions à voir cette fouille être considérée comme une confirmation de l'existence d'un peuplement (2).

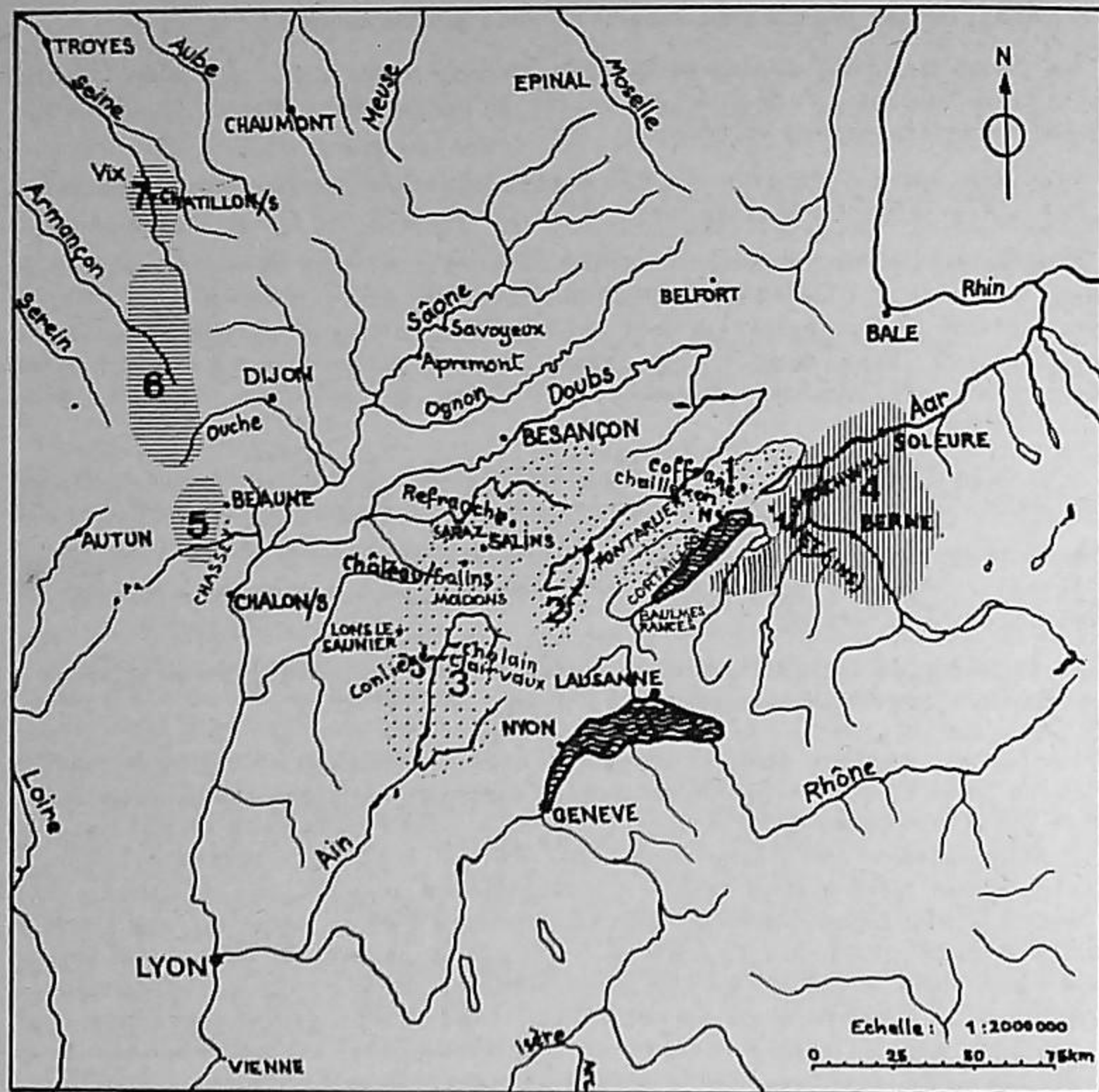
Mais voici que prenait corps une interprétation imprévue : l'Arlier n'aurait pas été habité d'une façon fixe ; y auraient circulé des hommes préoccupés par la recherche des terrains de parcours et séjournant dans un Caravansérail.

Il n'y aurait donc pas eu de Protoceltés des Neiges.

Au cours des années 1964, 1965, 1966 l'Equipe archéologique du Groupe spéléologique de Pontarlier animée par Pierre Bichet a pu fouiller 5 des 14 tumulus de la Grande Pâturage de la Rivière.

Une trentaine de corps ont été dénombrés, parfois porteurs de riches parures. (En juin va être attaqué le plus gros tumulus de la Nécropole des Crétois à Chaffois : 20 m de diamètre).

Mais comment décrire la profonde impression ressentie par tous les fouil-



leurs lorsqu'en juin 1965 apparut, à la base même d'un tumulus, le corps d'un géant de 1,86 m. Contre sa tête deux vases grossiers ; sur sa poitrine une énorme "épingle à 12 collerettes", plus grosse qu'un manche de couteau de table, datant du début du Bronze Final (vers -1200 à -1100).

Celui-là était bien un authentique Héros de Légendes, peut-être le premier défricheur fondateur de cet immense établissement agricole Arlien ? Sa sépulture avait été posée "en Majesté" sur un crêt d'où le regard s'étend sur tout l'Arlier.

Il semble que depuis ce jour là un peuplement Protoceltique, fixe, de l'Arlier ait cessé d'être contesté. Il a duré au moins sept siècles (de -1100 à -400).

Mais qu'ont donc pu réaliser les Protocelttes des Neiges dans le Jura Pontissalien pour réussir à prospérer ainsi et si longtemps ?

Leur activité de défricheurs a laissé la Haute Chafne constellée de sites à pierriers : ils marquent l'étendue de leur emprise agricole.

◀ CARTE DE SITUATION DES PROTOCELTES ALTIJURASSIENS (1. 2. 3.) PAR RAPPORT AUX PROTOCELTES DE LA REGION DU NORD PLATEAU SUISSE (4) ET AUX PROTOCELTES DE BOURGOGNE (5. 6. 7)

1 - Altijura neuchâtelois et vaudois.

Coffrane (Objets d'importation gréco-étrusque : chaudron et Tasse en bronze).

3 - Franche-Comté sud.

Château-sur-Salins (Objets d'importation : poteries grecques (fig. noires et fig. rouges). Refranche : flèche grecque. Conliège : amphore en bronze (période de Vix). Gray-sur-la-Saône, en aval et en amont, Tumulus à char d'Aprémont et de Savoyeux. Forêt des Moindons (Sud de Salins) deux tumulus à char. Sarraz (près d'Alaize) un tumulus à char.

Le sel protohistorique comtois était extrait à Lons-le-Saunier et Montmorot.

4 - Région Bernoise et Fribourgeoise (Aar et Saane)

Grachwil (Meikirch) à 10 km N-E de Berne : hydrie célèbre. Anet (ou INS) au sud du Lac de Biene : 14 tumulus dont 3 à chars. Lac de Neuchâtel (extrémité nord et à 5 km d'Anet La Tène.

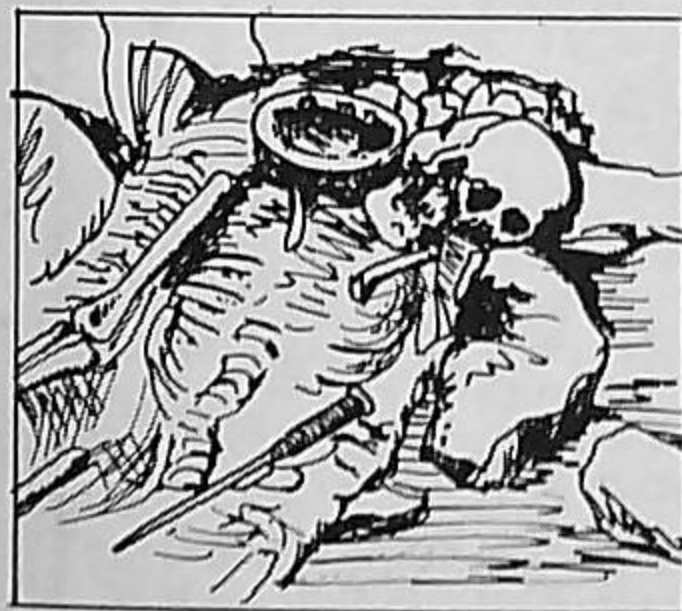
5 - Région à l'ouest de Beaune (Côte d'Or sud).

6 - Région à l'ouest de Dijon.

7 - Région de Châtillon-sur-Seine (Vix, Ste Colombe, Cérilly).

Tumulus à char : Saraz 1, Forêt des Moindons 2, Rances 1

Stations néolithiques : Chassey, Cortailod, Chaillexon, Clairvaux, Chalais.



Le plus ancien Défricheur de l'Arlier connu. Il dominait incognito sur sa colline ce pays depuis 3.000 ans. Près de la nuque, deux vases grossiers (un brisé) au côté une épingle cannelée à collerette.

Fouille de 1965. Nécropole B (Cessay).

Mais depuis 1963 une archéo-géographie à l'état naissant avant étendu dans toute la Franche-Comté son secteur opérationnel.

A la suite de la visite des Tumulus de l'Arlier, faite à cette date par Mrs Pierre Jeandot et Arthur Brocard, avaient été organisées des visites communes de sites à pierriers et à tumulus. Et de son côté chacun cherchait aussi à en découvrir de nouveaux. Bientôt Mr Jean Laury, qui depuis 20 années s'intéressait aux voies romaines, se joignit à eux. Et peu à peu s'imposa la présence à proximité de ces sites de voies antiques ; voies souvent représentées seulement par de courts tronçons et par des morpho-structures disparates.

Des civilisations successives avaient donc utilisé les mêmes axes routiers, mais en réalisant des aménagements différents, dont très peu d'ailleurs avaient réussi à subsister.

Ainsi est née pour nous la notion de Télédrome (4) : certes artefact opérationnel, mais facilitant grandement notre repérage des axes routiers abandonnés. Lorsque nous hésitons sur la direction d'une voie : la rencontre d'un de ces types (ornières, levée, voie pavée, chemin creux) nous sert de repère.

Ces télédromes d'ailleurs ont des caractéristiques générales antiques très nettes : ils sont routes de hauteurs, de crêtes, tendant à être rectilignes ; ils ignorent le plus souvent les localités fondées historiquement au Moyen-Age ; souvent ils servent de limites territoriales communales.

Mais lors de ces prospections l'auteur ne perdait pas de vue ses propres objectifs typologiques et expérimentaux ni, non plus le programme énoncé dans l'article d'avril 1964 :

"Mais ces vestiges sortis de l'inexistence (première phase), il faut passer à la deuxième phase (étude approfondie de chaque élément) ...

"Ce n'est qu'après qu'on pourra passer à l'assemblage, à la synthèse, et présenter un "établissement agricole protoceltique type" et un "pays protoceltique type : l'Arlier".

Nous constatons que de grands progrès ont été faits.

A ce jour nous estimons que cet article peut se terminer par une "carte synthétique" réunissant déjà côte à côte, à leur emplacement véritable, trois sortes d'éléments. Les Tumulus et les Sites à Pierriers sont déjà connus. Le troisième élément est un dispositif routier, variété de chemin creux, à multiples couloirs, dont il n'a pas encore été question et que nous avons appelé "Polydrome" (5).

La phase 2 (étude approfondie de chaque élément en particulier) avait en effet été poussée assez loin. Ses résultats ont été exposés dans une brochure, parue en juin 1966, intitulée : "Ariarica" (6). Mais pourquoi ce titre ? D'ailleurs à consonnance celtique !

En 1954 nous avons commencé à étudier dans le sous-sol Pontissalien, la stratigraphie des restes d'une voie pavée, que nous étions, peut-être seul alors à croire d'origine romaine.

En 1959 nous mettions à jour, à 2 m de profondeur, des restes de maisons brûlées bien au-dessous d'une couche à tuileaux romains. En 1961 nous pouvions étudier, sur 20 m de long, une couche noire riche en tessons tous datés

du Premier tiers du Premier siècle : donc contemporains de la voie unique traversant le Jura que décrivait Strabon.

Mais comment savoir s'il s'agissait vraiment de la station signalée seulement deux cents ans plus tard par l'Itinéraire d'Antonin (Ariarica) puis par la carte de Peutinger (Ariolica) ! Heureusement cette carte plaçait la station altijurassienne au point de jonction d'une voie Yverdon-Besançon avec une voie venant de la région de Lausanne. Aussi pour tenter de résoudre ce problème dès cette année 1954 nous nous étions mis à interroger expérimentalement les archives du sol dans le Jura Pontissalien ; ce qu'aucun auteur n'avait encore jamais eu l'idée de faire.

Mais une telle entreprise nous paraissait si difficile et si vaste (tant d'itinéraires différents avaient été proposés !) que seul un travail d'équipe paraissait pouvoir réussir.

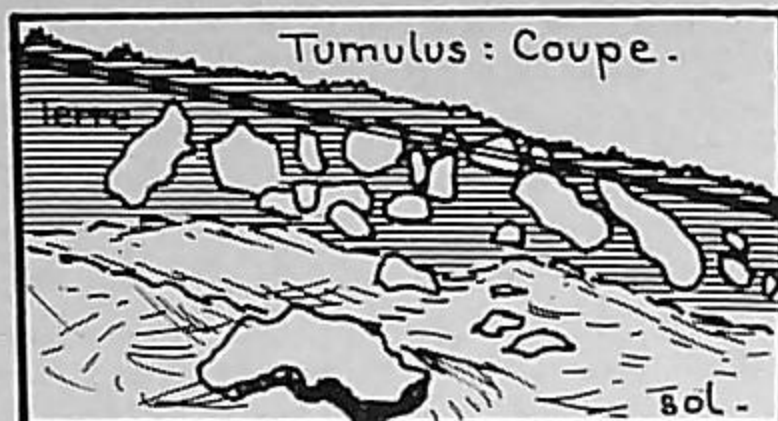
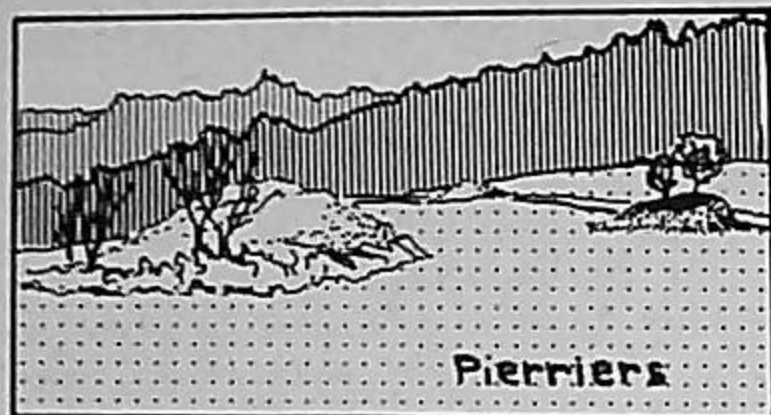
Pour susciter des collaborateurs et les former, l'Auteur n'avait pas le choix. Il devait parler hélas, de lui, raconter les occasions offertes, les expériences faites et les déductions qu'il avait pu en tirer ; en appliquant les méthodes d'observation analytique et comparée. Il fallait aussi, hélas, tenter de déraciner des préjugés tenaces.

Il est incontestable qu'après la publication d'Ariarica notre équipe a trouvé déjà du côté Suisse plusieurs collaborateurs précieux et également du côté France : c'est un problème commun. Il est également incontestable qu'après "Ariarica" notre équipe au lieu de se contenter de voir sur les Voies Antiques les repères les plus significatifs, a cherché à faire des reconstitutions avec le moins possible de lacunes.

Ainsi nous sommes arrivés à reconstituer de bout en bout la Voie Antique Salins-St Croix - Vuiteboeuf. A partir de Pontarlier elle correspond, par les Fourgs, à la Branche de la Carte de Peutinger Besançon-Yverdon. Elle a été aussi la grande voie d'exportation du Sel de Salins vers Berne. Elle passe dans l'Arlier par le Couloir Celtique. Nous avons retrouvé dans un bois, sous forme de chemin creux double, son tracé arrivant au Col des Etroits (St Croix) depuis le Château-Péage Médiéval de Franchâtel (la Chau). Un chercheur Suisse nous a avoué qu'il l'avait cherché en vain depuis dix ans : c'est notre typologie des vestiges routiers qui nous avait guidés. Tout à côté nous avons ensuite repéré l'emplacement exact du Col de l'Aiguillon dit "Col de César" (au pied des Aiguilles de Beaulmes ; au sommet de cette montagne : dépôt de l'âge du Bronze Moyen).

Enfin fin 1966, alors que Mr Jean Pierre Gadina venait de commencer en Suisse, les fouilles de l'Opidum de Chatel-Arrufeus, situé à 1380 m d'altitude - au-dessus de Montrichier (occupation à l'âge du Bronze puis après un long abandon, par les Romains du III^{ème} au V^{ème} Siècle). Mr Jean Laury et A. Brocard ont trouvé l'emplacement exact, ignoré, de l'Ancien Col de Mollendruz marqué par un polydrome.

Cet hiver nous avons consacré quinze journées à l'Etude des Voies Antiques, de la Combe d'Ain : de nouvelles découvertes concordent avec notre point de vue.



CONCLUSIONS

On nous a reproché vivement l'absence de cartes dans nos diverses publications. Nous sommes persuadés que l'état actuel de nos études est encore trop peu avancé pour qu'on puisse le faire d'une façon valable et définitive. Nous savons combien nos tracés de 1967 diffèrent de ceux de 1964. Alors faisons par bonne volonté cet essai au moins pour situer les lieux.

Il faudra travailler encore beaucoup et méthodiquement.

Mais ce qu'il y a à gagner est considérable ! Il est évident que la certitude acquise désormais, d'un Peuplement Protoceltique dans l'Arlier, avec des Télédromes arrivant jusqu'aux "Cols Antiques" cette fois bien localisés au Jura Franco-Suisse, peut déjà réjouir ceux qui font passer le vase de Vix par dessus le Jura. Mais à notre avis il ne faut pas aller si vite et brûler une étape indispensable. Car que dire de la Chronologie des Polydromes ? Sont-ils bien protoceltiques ? Au point de vue de leur datation, "Ariarica" apporte certes des probabilités comme celle de passer sous une Voie Romaine au Mont Rivel ou de desservir des Nécropoles tumulaires aux Moidons et à Saraz. Mais il faudra faire bien davantage : il est absolument nécessaire que partout en France, là où il y a eu occupation protoceltique certaine, on vérifie si à côté des Tumulus et des Sites à Pierriers (dans Ariarica nous les appelons Sites à Myrialithes) on ne retrouve pas le long d'axes routiers Antiques çà et là des Polydromes.

Représentent-ils, eux aussi, une technique traditionnelle protoceltique ? Utilisée dès qu'il y a eu des cavaliers ? C'est seulement à partir du moment où nous aurons, hors de la Franche-Comté, une riche série de coexistences triples, qu'on pourra dire que nos polydromes frontaliers sont vraiment datés. Mais on ne pourra pas dire pour autant : ici même a passé le vase de Vix. En sept siècles les Protoceltés ont eu le temps de tracer de nombreux chemins directs reliant tel point à tel autre. Les troupeaux déjà devaient aller à des Alpes disséminés un peu partout. Mais même pour l'accès aux crêtes frontalières nous connaissons déjà cinq passages différents avec polydromes. Nous pensons que notre génération à la possibilité, donc la responsabilité d'éclaircir ce problème compliqué des Grandes Voies de Circulation Protoceltiques aux -VII^{ème} et -VI^{ème} siècle par des études d'envergures, systématiquement expérimentales, donc faites sur le terrain. C'est de la "Grande Archéologie".

Quant au Jura Pontissalien, Pays des Protoceltés des Neiges, Pays frontalier, n'a-t-il pas de ce fait une vocation de Site d'initiation ? Avant tout ne faudrait-il pas venir voir ce lambeau de sol celtique déjà déchiffré ?

NOTES

1 - Cet "Article ultérieur" a paru dans le Bulletin d'octobre 1964 : "L'Arlier à l'Age du Bronze".

2 - Un tumulus contenant 3 corps (Hallstatt) avait été fouillé en 1881 à Pontarlier "sur le Mont". Les objets trouvés à Bannans et à Frasne ne pouvaient provenir que de sépultures méconnues.

Lorsque Mr J.P. Millotte a publié son ouvrage seul le tumulus n° 24 avait été fouillé. Les autres ne figurent pas dans sa statistique. Dans le texte il tient compte des 40 tumulus que nous avons déclarés légalement. Nous lui avons montré ceux de la Grande Pâturage de la Rivière et de la Nécropole de Chaffois. Page 170, on peut lire : "Espérons que les fouilles à entreprendre dans des Nécropoles inédites situées vers Pontarlier"

Page 202, "dans cette attente contentons-nous de donner les caractéristiques essentielles des Grandes régions où existent les plus beaux ensembles de tombelles Hallstattiennes . . . La région de Pontarlier . . ."

Page 203, "les tumulus apparaissent des deux côtés de la route de Frasne à Pontarlier".

Page 218, "Dans la région de Pontarlier si l'on dénombre une quarantaine de tumulus répartis sur la Chaux-d'Arlier, nous remarquerons aussi qu'ils se groupent par trois ou quatre dans la plupart des cas . . ." "à Chaffois . . . nous avons personnellement constaté que des buttes importantes s'ordonnaient selon une ligne droite. Mais dans l'ensemble la dispersion sans souci d'alignement reste la règle".

3 - Un tumulus de la Grande Pâturage de la Rivière a donné une aiguille bouletée. La Dame de Vix en portait deux semblables.

4 - Chacun sait que le radical dromos indique la course, le coureur, mais aussi le couloir d'accès (passage) à une maison ou à un temple. Littré admet le terme "dromoscopique" concernant une technique pour étudier l'assiette des routes. Au lieu de "Odomètre" on dit aussi "Dromomètre". Tout néologisme indispose. Celui-ci indique bien ce qu'il veut dire : un passage venant de loin, pour aller loin, sans nécessité locale.

5 - Polydrome : la question exigerait un article entier. Nous connaissons déjà plus de cinquante de ces dispositifs routiers à branches multiples. Il s'agit de couloirs creux, étroits (1 m de largeur environ), de profondeur variable (quelques dizaines de centimètres à deux mètres). On peut difficilement parler de branches parallèles, de fuseaux. Deux couloirs peuvent arriver à être distants de plus de dix mètres. Chacun réalise un aménagement individualisé de la pente pour la régulariser et offrir un profil transversal horizontal aux pieds des chevaux. Ils sont complémentaires (3 à 9) : en aval il n'y a plus rien, en amont il n'y a plus rien. Alors que s'il s'était agi d'usure : là où le tronc devient commun il devrait y avoir un maximum d'usure, or là le sol est plat. Tel, inexistant ou modeste en haut arrive à être le plus "en tranchée" alors le plus beau n'est même plus marqué au sol. Les raccords entre couloirs sont rarissimes. C'est le sol qui commande le creusage : un polydrome bien marqué sur un versant n'existe pas sur l'autre versant. Nous n'avons jamais remarqué de polydromes assez larges pour laisser passer deux chevaux ; il faudrait au

moins 1,40 m ? Ici ou là il y a eu des élargissements ultérieurs : des diligences ont certainement passé dans des anciens couloirs élargis. De même parfois on trouve des ornières ; mais elles ne peuvent dater que du 2^{ème} Age du Fer (La Tène).

Tout se passe comme si les constructeurs ne connaissaient pas le transport des déblais par paniers ; d'où rejet de la terre immédiatement à côté : formation de bourrelets bordants et espacements des couloirs à la demande du relief primitif. Un couloir peut n'avoir que quelques dizaines de mètres de long où dépasser cent mètres.

S'est-il agi d'organiser des sens uniques pour éviter les embouteillages ? Peut-on envisager d'autres motivations utilitaires ? Par exemple : une utilisation stratégique ? et si une troupe de cavaliers désirait brusquement en colonnes foncer sur l'ennemi ? ... malgré le terrain accidenté ... ne serait-il pas avantageux de pouvoir envelopper l'envahisseur obligé lui de rester en file indienne. Il faudrait méditer chaque emplacement pour figurer un polydrome ; les photos ne rendent pas, les photos aériennes ne montrent que des parcelles ; il faudrait un hélicoptère, des relevés à grande échelle, et surtout des dessins en vue cavalière. Nous n'avons encore trouvé personne. Mais ce qui n'est pas fait reste à faire, de même les décapages du plancher : nous en avons réalisé quelques uns dans la magnifique Montée des Petits Fourgs Dessous, entre Pontarlier et St Croix. Dans certains il n'y a aucune trace de passage de voitures.

6 - "Ariarica" Brochure de 124 pages : en dépôt à la Librairie "Le Kalevala" 151 bis, rue St Jacques, Paris.

COTISATIONS POUR L'ANNEE 1967

FRANCE	24 F
ETRANGER	27 F
COTISATION DE SOUTIEN	30 F

par chèque bancaire au nom de la Société
par chèque postal : Sté GAULE, C. C. P. PARIS 18.890.46

ADHESIONS DE SOCIETES

La société adhérente désigne nominativement la personne devant la représenter au sein de la Société GAULE.

Versement unique de frais d'inscription : 6 F (en sus de la cotisation).

CORRESPONDANCE

Toute la correspondance doit être adressée au Siège :

20, rue Laugier - 75 - PARIS (17^e)

Spécifier (autant que possible) :

Président, Secrétaire général, Trésorier, Centre de Documentation, Bulletin de la Société.

PUBLICATIONS

Bulletin trimestriel.

Circulaires du Centre de Documentation.

Table de Peutinger (Copie Von Scheyb 1753), 12 planches hors-texte
Bulletin "GAULE" spécial n° 7, 1965.

Le Comité Directeur de la Société constitue le Comité de Rédaction. Les articles de fond (y compris notes) et les comptes-rendus d'ouvrages n'engagent que la seule responsabilité de leurs auteurs.

ACTIVITES

Centre de Documentation
Conférences - Projections - Visites et Sorties.